

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 5 août 2015 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. Pierre Laramée a motivé son absence.

**2015-08-R4932 Ouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

**2015-08-R4933 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

**ORDRE DU JOUR**

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 8 juillet 2015
- 0.4 Période de questions

**Transport**

- 300.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300.2 Acceptation soumission pour sable – chemin des Eaux
- 300.3 Acceptation soumission pour concassé 2 1/2–chemin des Eaux

**Administration générale**

- 100.1 Bureau municipal – Début des travaux semaine du 3 août 2015
- 100.2 Engagement pour archives

**Conseil municipal**

- 110.1 Mun. De Messines – demande appui – Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

**Gestion financière et administrative**

- 130.1 Présentation des comptes dus, à payer au 31-07-15

**Sécurité publique**

- 200.1 Acceptation du rapport d'activité incendie

**Environnement**

**Aménagement et urbanisme**

## **Loisirs, culture et bibliothèque**

### **Correspondance officielle reçue**

800.1 Municipalité de Délage – Étude sur le regroupement

### **Varia**

#### **Période de questions**

#### **Levée de la séance**

Adoptée.

### **2015-08-R4934 Adoption du procès-verbal – séance ordinaire du 8 juillet 2015**

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2015 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un contribuable demande des questions concernant les soumissions pour l'ouverture des chemins d'hiver ainsi que le réaménagement du bureau municipal. Il veut également avoir des informations concernant le règlement sur les piscines ainsi que savoir si lors de l'incendie du bar Algonquin si la municipalité a reçu une facture supplémentaire de la Ville de Maniwaki.

Un contribuable demande aux membres du conseil de mettre du calcium sur le chemin des Eaux.

### **2015-08-R4935 Acceptation soumission pour sable –chemin des Eaux**

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a demandé des soumissions par invitation à deux soumissionnaires pour l'achat de sable pour les travaux de voirie sur le chemin des Eaux;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une seule soumission et qu'elle était conforme au nom de D. Heafey et Fils inc. au montant de 8.32 la tonne métrique taxes et transport inclus;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de D. Heafey et fils inc, au montant de 8.32\$ la tonne métrique taxes et livraison incluses.

Adoptée.

### **2015-08-R4936 Acceptation soumission pour l'achat de concassé**

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a demandé des soumissions par invitation pour l'achat de concassé pour les travaux de voirie sur le chemin des Eaux ;

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions, M. Michel Lacroix Constructions a été le seul à déposer une soumission au montant de 13.21\$ la tonnes métrique taxes incluses pour la pierre de carrière concassé de type M-G 20 et de 10.63\$ la tonne métrique taxes incluses pour la pierre concassé 2 pouces ½ ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de M. Michel Lacroix construction au montant de 13.21\$ la tonnes métrique taxes incluses pour la pierre de carrière concassé de type M-G 20 et de 10.63\$ la tonne métrique taxes incluses pour la pierre concassé 2 pouces ½ ;

Adoptée.

### **2015-08-R4937 Demande à la MRCVG – Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles**

CONSIDÉRANT QU'une partie du territoire de la municipalité d'Egan-Sud est située en zone agricole dont celle-ci est assujettie à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE la Loi prévoit qu'une MRC peut déposer une demande d'article 59 aux fins de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Egan-Sud est favorable à une demande sous l'article 59 sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud demande à la MRCVG de soumettre à la CPTAQ sous l'article 59 de la Loi une demande portant sur les îlots déstructurés dans la zone agricole de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée.

### **2015-08-R4938 Adoption des comptes payés et à payer et salaires**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes suivants soient payés :

Les comptes payés au 31 juillet 2015 au montant de	16 784.35\$
Les comptes à payer au 31 juillet 2015 au montant de	52 005.52\$
Les salaires payés au 31 juillet 2015 au montant de	7 694.46\$

Adoptée.

### **2015-08-R4939 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie : Rapport annuel d'activité**

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie : « Toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévue à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport

d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie » ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale de la municipalité d'Egan-Sud a déposé le rapport annuel pour l'année 2014 pour adoption par le conseil ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce conseil a pris connaissance du rapport annuel du plan local de mise en œuvre du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la municipalité d'Egan-Sud pour l'année 2014 et l'adopte tel que déposé ;

QU'une copie de la présente résolution accompagnée du rapport annuel soit acheminée au Coordonnateur-préventionniste de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau monsieur Benoit Chartrand qui le transmettra au Ministère de la sécurité publique.

Adoptée.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un contribuable ainsi que les membres du conseil municipal demandent de faire des vérifications concernant la façon de faire la vidange des fosses septiques sur le territoire de la municipalité.

### **2015-08-R4940 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 19h45.

Adoptée.

---

M. Neil Gagnon  
Maire

---

Mme Mariette Rochon  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière